

Définition :	La responsabilité humaine se définit à travers les décisions et actions ayant un impact sur :														
	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation et l'animation d'une équipe permanente ou projet. - Le développement des compétences des collaborateurs. - La qualité de vie au travail. 														
Précisions :	Elle se mesure par : <ul style="list-style-type: none"> - La nature des actions impactant un groupe ou un individu. - La diversité des sujets à prendre en compte. - L'influence sur le travail d'un groupe ou d'un individu. - Le périmètre d'action. 														
Questions	<ul style="list-style-type: none"> - L'emploi couvre-t-il une dimension de management ? ou de coordination d'équipe ? - L'emploi suppose-t-il le suivi ou le management de projet ? 														
Degré :	<table border="1"> <tr> <td>1</td><td>Le salarié accueille et partage des informations sur les bonnes pratiques dans le cadre de l'emploi.</td></tr> <tr> <td>2</td><td>L'emploi requiert la coordination d'actions ou d'acteurs dans le cadre d'un collectif (Ex : Activité de déploiement, de sous projet, entraînement d'un groupe sur des techniques et savoirs faire, suivi des acquis et soutien aux salariés ou aux tiers).</td></tr> <tr> <td>3</td><td> L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - L'animation d'un petit groupe dans un objectif de développement ou de production, Et/ou la coordination d'actions influençant la performance collective dans une discipline ou un projet (retour d'expérience, modifications des plans d'actions...). </td></tr> <tr> <td>4</td><td> L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - La coordination d'une équipe : répartition du travail, régulation entre les acteurs, animation régulière de formation ; Et/ou la gestion de projets simples : planification, mise en œuvre de programmes dans une logique de résultats, recherche de coopération entre les acteurs. </td></tr> <tr> <td>5</td><td> L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - Un encadrement hiérarchique dans un environnement simple : fixation des objectifs, réalisation des entretiens annuels, entretien de cadrage, reconnaissance, ... Et/ou le management de projets transverses : régulations des acteurs et contributeurs, coordination et développement des programmes dans une logique d'amélioration continue. </td></tr> <tr> <td>6</td><td> L'emploi requiert un management hiérarchique et/ou de projet dans un environnement complexe (par la taille de l'équipe, les enjeux politiques et économiques, les facteurs externes) caractérisé par : <ul style="list-style-type: none"> - L'anticipation des évolutions impactant l'organisation, le projet et le collectif. - Le pilotage de démarche d'adaptation / de changement. </td></tr> <tr> <td>7</td><td> L'emploi requiert la conduite de processus de décisions impactant l'organisation et les conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Développement de politique d'amélioration de qualité de vie au travail. - Arbitrages sur des solutions organisationnelles. </td></tr> </table>	1	Le salarié accueille et partage des informations sur les bonnes pratiques dans le cadre de l'emploi.	2	L'emploi requiert la coordination d'actions ou d'acteurs dans le cadre d'un collectif (Ex : Activité de déploiement, de sous projet, entraînement d'un groupe sur des techniques et savoirs faire, suivi des acquis et soutien aux salariés ou aux tiers).	3	L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - L'animation d'un petit groupe dans un objectif de développement ou de production, Et/ou la coordination d'actions influençant la performance collective dans une discipline ou un projet (retour d'expérience, modifications des plans d'actions...). 	4	L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - La coordination d'une équipe : répartition du travail, régulation entre les acteurs, animation régulière de formation ; Et/ou la gestion de projets simples : planification, mise en œuvre de programmes dans une logique de résultats, recherche de coopération entre les acteurs. 	5	L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - Un encadrement hiérarchique dans un environnement simple : fixation des objectifs, réalisation des entretiens annuels, entretien de cadrage, reconnaissance, ... Et/ou le management de projets transverses : régulations des acteurs et contributeurs, coordination et développement des programmes dans une logique d'amélioration continue. 	6	L'emploi requiert un management hiérarchique et/ou de projet dans un environnement complexe (par la taille de l'équipe, les enjeux politiques et économiques, les facteurs externes) caractérisé par : <ul style="list-style-type: none"> - L'anticipation des évolutions impactant l'organisation, le projet et le collectif. - Le pilotage de démarche d'adaptation / de changement. 	7	L'emploi requiert la conduite de processus de décisions impactant l'organisation et les conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Développement de politique d'amélioration de qualité de vie au travail. - Arbitrages sur des solutions organisationnelles.
1	Le salarié accueille et partage des informations sur les bonnes pratiques dans le cadre de l'emploi.														
2	L'emploi requiert la coordination d'actions ou d'acteurs dans le cadre d'un collectif (Ex : Activité de déploiement, de sous projet, entraînement d'un groupe sur des techniques et savoirs faire, suivi des acquis et soutien aux salariés ou aux tiers).														
3	L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - L'animation d'un petit groupe dans un objectif de développement ou de production, Et/ou la coordination d'actions influençant la performance collective dans une discipline ou un projet (retour d'expérience, modifications des plans d'actions...). 														
4	L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - La coordination d'une équipe : répartition du travail, régulation entre les acteurs, animation régulière de formation ; Et/ou la gestion de projets simples : planification, mise en œuvre de programmes dans une logique de résultats, recherche de coopération entre les acteurs. 														
5	L'emploi requiert : <ul style="list-style-type: none"> - Un encadrement hiérarchique dans un environnement simple : fixation des objectifs, réalisation des entretiens annuels, entretien de cadrage, reconnaissance, ... Et/ou le management de projets transverses : régulations des acteurs et contributeurs, coordination et développement des programmes dans une logique d'amélioration continue. 														
6	L'emploi requiert un management hiérarchique et/ou de projet dans un environnement complexe (par la taille de l'équipe, les enjeux politiques et économiques, les facteurs externes) caractérisé par : <ul style="list-style-type: none"> - L'anticipation des évolutions impactant l'organisation, le projet et le collectif. - Le pilotage de démarche d'adaptation / de changement. 														
7	L'emploi requiert la conduite de processus de décisions impactant l'organisation et les conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Développement de politique d'amélioration de qualité de vie au travail. - Arbitrages sur des solutions organisationnelles. 														